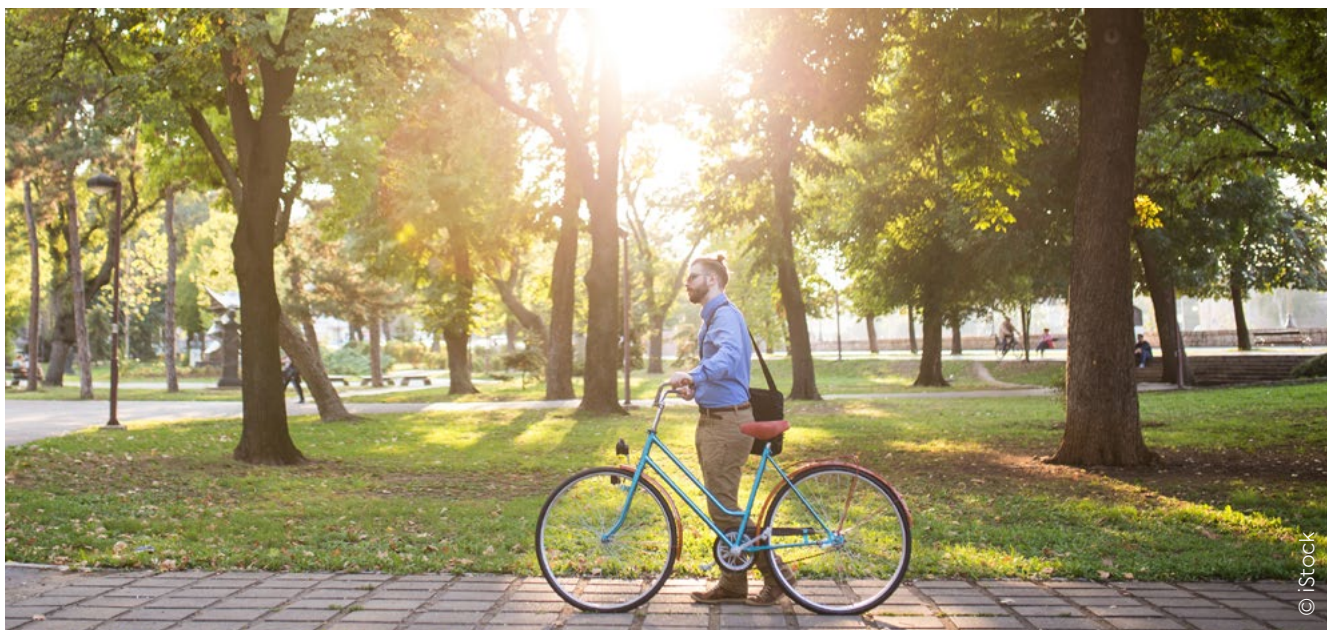


# ADEME INTERNATIONAL

JUIN 2020 #53



## SOMMAIRE

### Focus

LA TRANSITION BAS  
CARBONE DEMEURE UNE  
PRIORITÉ EUROPÉENNE

2

### Expertise

CHANGEMENT  
CLIMATIQUE : LES  
TERRITOIRES AU CŒUR  
DE L'ACTION

3

### Autour du monde

PARTENARIAT  
ADEME-AFD : CAP SUR  
L'ÉNERGIE DURABLE  
EN AFRIQUE

4

**“La transition écologique reste une nécessité impérieuse et doit faire partie des solutions de sortie de crise”**

### L'ÉDITO

#### de Philippe Masset

Directeur adjoint Europe  
et International à l'ADEME

**Si la crise sanitaire et économique liée au Covid-19 continue de sévir, si ses répercussions sont difficilement prévisibles, la transition écologique reste une nécessité impérieuse et doit faire partie des solutions de sortie de crise.** À l'échelle européenne, des discussions sont en cours pour adapter le « Green Deal » – adopté en janvier 2020 – au contexte actuel, comme cela est présenté dans cette lettre. En France également, des plans de relance sont en préparation, intégrant des

mesures de transition écologique. Outre ces moyens supplémentaires, de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux outils seront nécessaires face à ces circonstances exceptionnelles. L'ADEME entend contribuer à cette dynamique et poursuivre son rôle d'expert, de financeur et de facilitateur auprès des différents partenaires publics et privés. Cette lettre illustre différentes modalités de travail de l'ADEME, au plus près des acteurs territoriaux nationaux ou internationaux, à travers par exemple le soutien aux projets innovants d'accès à l'énergie en Afrique qui – outre la lutte contre le changement climatique – contribuent également à créer des activités économiques ainsi que de la valeur sociale dans les territoires concernés. ●

# LA TRANSITION BAS CARBONE DEMEURE UNE PRIORITÉ EUROPÉENNE



**Face à l'urgence d'élaborer un plan de relance de l'économie pour sortir de la crise sanitaire mondiale, la Commission européenne, qui s'était fixé l'écologie comme priorité, a dû revoir son programme de travail pour l'année 2020. Pour autant, la transition écologique y reste bien ancrée. L'ADEME y contribuera activement dans le cadre de ses domaines d'expertise.**

**L**e 1<sup>er</sup> décembre 2019, la Commission européenne nouvellement élue prenait ses fonctions sous la présidence allemande d'Ursula von der Leyen. Fin janvier, elle adoptait son programme de travail pour l'année 2020. Avec une ambition forte : accélérer la transition écologique européenne. Son programme écologique, baptisé « Green Deal » est en effet sans précédent. Il prévoit notamment d'instaurer le climat comme la priorité irriguant l'ensemble des politiques publiques européennes (énergie, industrie, transports, agriculture, etc.). Avec un objectif final clair : atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

## **CALENDRIER BOULEVERSÉ, PRIORITÉ MAINTENUE**

À situation inédite, mesures exceptionnelles : la pandémie de Covid-19 a poussé la Commission

à mettre à jour son programme de l'année. Objectif : décaler certains chantiers moins pressants à 2021 pour pouvoir y intégrer en urgence l'élaboration d'un plan de relance de l'économie européenne. Citoyens, ONG, entreprises, États européens... dans toutes les sphères, de nombreuses voix se sont élevées pour que ce plan de relance reste malgré tout organisé autour des mesures décrites dans le Green Deal. Un message parfaitement bien reçu puisque, dans son programme révisé, la Commission a largement maintenu ses travaux visant l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. En effet, la majorité des initiatives portant sur le changement climatique, l'énergie décarbonée, la mobilité ou encore la durabilité du système alimentaire ont été maintenues à l'agenda 2020. Dans le domaine de la transition écologique, seuls quelques chantiers comme les stratégies de l'Union européenne sur l'adaptation au changement climatique et sur les forêts ont été reportés à 2021. Par ailleurs, la Commission consacra 25 % de son budget pour la période 2021-2027 à l'action climat. Ce nouveau budget, présenté fin mai, s'accompagne d'un instrument de relance exceptionnel : le « Next Generation EU ». Financé via un endettement de tous les États membres, il servira à investir dans les priorités communes, dont le Green Deal. Une façon sans doute pour la Commission de réaffirmer qu'objectifs climatiques et énergétiques font en réalité partie intégrante d'un plan de relance... vert. ●



**CONTACT :**  
[philippe.masset@ademe.fr](mailto:philippe.masset@ademe.fr)

# CHANGEMENT CLIMATIQUE : LES TERRITOIRES AU CŒUR DE L'ACTION

**Face à l'urgence climatique, deux voies d'action complémentaires sont possibles au niveau des politiques publiques et des acteurs des territoires : l'atténuation et l'adaptation. PCAET, Cit'ergie, TEPOS... Les collectivités disposent désormais de plusieurs outils de planification qui leur permettent de mieux articuler leurs actions. L'ADEME est à leurs côtés pour accompagner leurs initiatives.**

**E**n France, dans le sillage de la loi de la transition énergétique pour la croissance verte et de la stratégie nationale bas carbone<sup>1</sup> (SNBC) de 2015, de nombreux outils ou démarches ont vu le jour pour atteindre les engagements pris en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique. « Révisée en 2018-2019, la SNBC définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 et fixe des objectifs à court-moyen terme : les budgets carbone. Ces derniers représentent les quantités d'émissions de carbone admissibles par secteur pour contenir le réchauffement climatique à 1,5 °C, indique Johan Ransquin, directeur Adaptation, aménagement et trajectoires bas carbone de l'ADEME. Cela concerne tous les secteurs d'activité mais aussi les collectivités, désignées comme coordinatrices de la transition écologique dans les territoires. »

## DES OUTILS POUR DÉCLINER LA SNBC SUR LES TERRITOIRES

« Tous les dispositifs mis en œuvre ces dernières années servent un objectif commun : décliner les orientations de la SNBC à l'échelle territoriale », indique Éric Vésine, chef du service des politiques territoriales au sein de la direction exécutive des territoires. L'un d'entre eux est réglementaire : le PCAET – pour plan climat-air-énergie territorial. « Obligatoire pour tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20000 habitants, un PCAET est un outil de planification qui comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'action et un dispositif de suivi et d'évaluation », détaille Éric Vésine. D'autres dispositifs reposent, eux, sur l'engagement volontaire des acteurs publics. C'est le cas du label Cit'ergie, porté par l'ADEME depuis plus de dix ans pour inciter et accompagner les collectivités dans le renforcement de leur ambition politique climat-air-énergie. À ce jour, plus de 200 collectivités et 30 % de la population sont engagées dans Cit'ergie. C'est le cas aussi du dispositif Territoire à énergie positive (TEPOS) qui vise à réduire les besoins d'énergie au maximum et à les couvrir par des énergies renouvelables locales.

## FACILITER LE PASSAGE À L'ACTION

De son côté, l'ADEME accompagne les initiatives locales. Cela se traduit par la mise à disposition de supports méthodologiques comme la démarche TACCT – Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires –



## ZOOM SUR ...

### La démarche TACCT de l'ADEME

**TACCT constitue un dispositif global souple et flexible qui s'adapte aux spécificités de chaque collectivité.** La démarche se présente sous la forme de deux séquences phares – TACCT Diagnostiquer les impacts du changement climatique sur les territoires et TACCT Construire des stratégies – ainsi que d'une séquence complémentaire, baptisée TACCT Évaluer les politiques d'adaptation au changement climatique. Objectif : guider les collectivités tout au long d'un processus itératif au service d'une planification à long terme, dynamique, multipartenariale et ancrée dans les réalités territoriales.



<https://www.territoires-climat.ademe.fr/actualite/adaptation-au-changement-climatique-focus-sur-la-demarche-tacct>

déployée en fin d'année dernière (voir encadré) ainsi que par des outils dédiés à des problématiques sectorielles telles que l'aménagement du territoire ou l'agriculture. De leur côté, les directions régionales de l'ADEME apportent accompagnement financier et expertise technique aux acteurs publics et privés locaux. L'Agence s'efforce par ailleurs de soutenir les acteurs de la recherche avec les appels à projets. « La création de la direction Atténuation, aménagement et trajectoires bas carbone en fin d'année dernière signe la volonté de l'ADEME de fédérer toutes les actions qui visent à resserrer les liens et la synergie entre les actions d'atténuation et d'adaptation tout en favorisant la transition entre une logique de réaction ciblée vers une logique de prévention globale », conclut Johan Ransquin. •

1. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>



**CONTACTS :**  
johan.ransquin@ademe.fr  
eric.vesine@ademe.fr

# PARTENARIAT ADEME-AFD : CAP SUR L'ÉNERGIE DURABLE EN AFRIQUE

En septembre 2019, l'ADEME et l'Agence française de développement (AFD) lançaient l'appel à projets « Solutions innovantes pour l'accès à l'énergie durable hors réseau ». Résultat : 10 initiatives innovantes recevront un soutien technique et financier des deux partenaires.

**D**ans la continuité de sa première édition, lancée en 2017 avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'appel à projets « Solutions innovantes pour l'accès à l'énergie durable hors réseau » (SolInAE) visait à identifier des innovations génératrices d'activités économiques pérennes pour favoriser l'accès à l'énergie durable en Afrique. Le tout en répondant à la fois aux besoins en électricité et en production de chaleur et de froid des communautés rurales.

## 10 INNOVATIONS, 1 POINT COMMUN

Fin février 2020, 10 projets ont été retenus pour un budget total d'environ 6 millions d'euros, auquel l'ADEME et l'AFD contribuent à hauteur de 1,6 million d'euros. Les lauréats proposent des initiatives très diverses. Au Sénégal, par exemple, le projet FAWROU REMOBE déploiera des infrastructures solaires photovoltaïques en terre pour stocker et transformer les récoltes, limitant ainsi les pertes agricoles dans la région rurale de Matam. Au Bénin, une filière de produits agroalimentaires transformés par le séchage solaire sera mise sur pied dans la province de l'Atacora dans le cadre du projet SEDEC. Au Togo, les nanoréseaux solaires intelligents du projet SOLERGIEBOXES permettront aux communautés rurales de disposer d'une énergie propre et abordable avec un modèle de paiement « consume-to-own » (les usagers deviennent propriétaires à la hauteur de leur consommation). Dernier exemple : à Madagascar, les équipements solaires (pompes d'irrigation, décortiqueuses ou encore couveuses) du projet SOLAGRI MADA assureront une meilleure productivité et un plus haut revenu aux petits paysans. Au-delà de leur diversité, toutes ces initiatives partagent un point commun : celui d'être co-construites avec des acteurs locaux. Objectif final : que ces derniers soient accompagnés par les porteurs de projets afin de monter en compétences et d'établir leurs activités de manière efficiente et durable. ●

**CONTACT :**  
iris.nicomedi@ademe.fr

## ADEMEINTERNATIONAL



Directrice de la publication : Dominique Campana • Rédacteur en chef : Philippe Masset • Rédaction : Camille Aulas • Traduction : Abla Kandalaft • Conception et réalisation : Citizen Press • EAN 9791029714993 (print) • ISSN 2431-5486 (en ligne) • Réf. 011049 Juin 2020.

À lire



## HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES L'ÉCOLABEL EUROPÉEN AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE

L'ADEME a accompagné des hébergements touristiques vers l'obtention de leur certification Écolabel européen. Découvrez dans ce guide les retours d'expérience et les principaux atouts de l'Écolabel européen au service de la performance environnementale des hébergements touristiques.

Réf. 011061

**+** [www.ademe.fr/hebergements-touristiques-lecolabel-europeen-service-performance](http://www.ademe.fr/hebergements-touristiques-lecolabel-europeen-service-performance)



## LE RECYCLAGE EN FRANCE L'ESSENTIEL 2017

Le Bilan national du recyclage est diffusé depuis 2002 par l'ADEME et présente les principales évolutions des chiffres du recyclage en France pour différents matériaux de l'économie française. Il fournit une vision d'ensemble du recyclage de chacun de ces matériaux sur dix années glissantes, ainsi que des éléments de contexte économique et technique, ou en lien avec des évolutions réglementaires. Cette infographie présente l'essentiel 2017 du Bilan national du recyclage.

Réf. 010994

**+** [www.ademe.fr/recyclage-france](http://www.ademe.fr/recyclage-france)